



Offre d'emploi
JOURNALIER – SURVEILLANT DE PARC
SURNUMÉRAIRE
Concours n° 2023-01-LOI

Située dans la région touristique des Laurentides à environ 61 km de Montréal, la Municipalité de Saint-Hippolyte est une véritable oasis de verdure parsemée de 62 lacs qui déploie ses splendeurs sur un vaste territoire de 133 km². Avec une population en croissance de 10 000 résidentes et résidents, Saint-Hippolyte comporte des infrastructures modernes pour toutes les générations, en plus d'être un lieu de villégiature recherché pour la quiétude, le plein air et les grands espaces.

Sommaire du poste

Sous la responsabilité du directeur des loisirs, le titulaire effectuera divers travaux d'entretien, de réparations et de surveillance des différentes infrastructures loisirs de la Municipalité.

Principales responsabilités

- Le ménage et l'entretien des bâtiments du parc du Grand-Héron durant la période estivale ;
- L'entretien du terrain et de la plage du parc du Grand Héron ;
- L'inspection et les réparations mineures des modules de jeux des différents parcs de la Municipalité ;
- La surveillance et l'application du couvre-feu ainsi que des règlements en lien avec les parcs ;
- Le montage de salles pour certains des événements de la Municipalité ou organismes communautaires ;
- Toute autre tâche demandée par son supérieur.

NOTE :

Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

Exigences et compétences

- Posséder un permis de conduire classe 5 (classe 1, un atout)
- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ;
- Avoir de bonnes aptitudes relationnelles ;
- Détenir la carte ASP construction ;
- Être apte à travailler à l'extérieur sous toutes les conditions climatiques ;
- Être autonome ;
- Posséder un esprit d'équipe et d'initiative ;
- Connaître et respecter les règles de sécurité en usage ;
- Faire preuve de jugement et avoir le sens des responsabilités ;
- Français parlé : intermédiaire ;
- Anglais parlé : débutant.

Salaire

Le taux horaire est de 22,22 \$ selon la convention collective en vigueur.

Horaire

- L'horaire est de 40 heures par semaine.
- Pour la période du 30 avril au 24 juin ET du 27 août au 14 octobre :
 - Vendredi au mardi de midi à 20 h 30
- Pour la période du 25 juin au 26 août :
 - Du lundi au vendredi de midi à 20 h 30
- Date de début d'emploi : 1^{er} mai 2023
- Durée de l'emploi : 24 semaines

Soumettre sa candidature

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **17 février 2023, 16 h**, soit par courriel ou par la poste, à l'adresse indiquée ci-dessous et en inscrivant le numéro de concours dans l'objet du courriel.

Madame Annie Ricard
Secrétaire du service des loisirs
Municipalité de Saint-Hippolyte
Secrétaire du service des loisirs
2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Québec) J8A 1A1
loisirs@saint-hippolyte.ca

Objet : Candidature concours n° 2023-01-LOI – Prénom Nom

La Municipalité de Saint-Hippolyte respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus pour une entrevue. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt pour ce poste. Afin d'alléger le texte du présent document, le genre masculin inclut le genre féminin.